



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. générale
29 septembre 2009
Français
Original: anglais

Conférence générale

Treizième session

Vienne, 7-11 décembre 2009

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme

pour la période 2008-2011, notamment: a) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes; b) Programme régional pour l'Afrique; c) Programme régional pour les pays arabes; et d) Autres programmes régionaux

Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011

Rapport du Directeur général

Ajouts et mises à jour du rapport (GC. 13/5-IDB.36/14) sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011, notamment les programmes régionaux présentés à la trente-sixième session du Conseil du développement industriel, tenue du 23 au 26 juin 2009.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	3
II. Programmes de coopération technique	2-22	3
III. Autres activités de programme	23-35	10
IV. Coordination des programmes et dimension régionale	36-45	12
V. Services d'appui et de gestion des programmes	46-53	15
VI. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	54-61	16

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

V.09-86776 (F) 031109 041109



Merci de recycler 

VII.	Programme régional pour l’Afrique.	62-66	18
VIII.	Programme pour la région des pays arabes	67-69	19
IX.	Programme régional pour l’Asie et le Pacifique.	70-75	19
X.	Programme régional pour l’Europe et les États nouvellement indépendants	76-78	20
XI.	Mesures que pourrait adopter la Conférence.	79	21
	Liste des abréviations		22

I. Introduction

1. Le présent document actualise et complète les informations présentées dans le document GC.13/5-IDB.36/14 sur la mise en œuvre du Cadre de programmation à moyen terme pour 2008-2011, qui a été parachevé début mai 2009. Étant donné que le rapport en question fait partie de la documentation présentée par le secrétariat à la treizième session de la Conférence générale, ce document doit être considéré comme un complément d'informations sur l'évolution de la situation depuis la publication du rapport GC.13/5-IDB.36/14, et sur les activités les plus récentes entreprises en application de la décision IDB.36/Dec.3 relative au programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Il doit donc être lu en même temps que le document précédent.

II. Programmes de coopération technique

Lutte contre la pauvreté au moyen d'activités productives

2. La formulation et la mise en œuvre des politiques industrielles ont donné lieu à d'importantes activités durant la période considérée. C'est ainsi que, dans le cadre de l'important programme pour l'Iraq, évoqué au paragraphe 4 du document GC.13/5-IDB.36/14, un atelier a été organisé en juin 2009 à Amman (Jordanie), suivi d'une table ronde en août 2009 à Vienne. Par ailleurs, l'ONUDI a élargi son programme de compétitivité dans les pays arabes en organisant, en juillet 2009, un stage de formation sur les indicateurs de l'industrie et la compétitivité commerciale pour renforcer un certain nombre d'institutions importantes, notamment le Centre du Commerce de Palestine, la Fédération des industries et le Ministère de l'économie palestiniens. Il s'agit là de la première d'une série d'activités visant à aider ces institutions à élaborer et mettre en œuvre des politiques industrielles. En Afrique, l'ONUDI a fourni des services consultatifs à l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) et à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour la mise au point de politiques industrielles régionales. Au niveau des pays, l'Organisation a également fourni une série de services consultatifs, ainsi qu'un appui au renforcement des capacités à moyen terme, pour faciliter la prise de décisions plus réalistes en matière de politique industrielle. Au Rwanda, une Unité technique d'études industrielles/observatoire industriel a été mise en place dans le cadre de l'approche dite "unis dans l'action" de l'Organisation des Nations Unies. Au Viet Nam, un atelier de formation a été organisé pour examiner le nouveau projet de loi sur l'immatriculation des entreprises dans le cadre d'un plan de réforme du registre de commerce visant à améliorer l'environnement des entreprises.

3. L'ONUDI fournit des services consultatifs en matière de politique générale dans le cadre d'un projet global qu'elle a initié pour améliorer l'accès aux médicaments essentiels, notamment ceux utilisés pour la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, par le renforcement de la production pharmaceutique dans les pays en développement. Ainsi, Au Ghana et au Kenya, elle appuie un processus de consultations multilatérales pour l'adoption d'une stratégie de développement du secteur pharmaceutique, tandis qu'en Afrique australe, elle soutient une initiative du secteur privé pour la mise en place d'une association de

fabricants de médicaments génériques dans le cadre de son programme d'aide au réseau des associations professionnelles.

4. L'ONUDI a continué à prêter son concours pour la mise en place de groupes et réseaux de petites et moyennes entreprises (PME) dans huit pays. Elle a également mis au point, par l'intermédiaire de son Centre pour la coopération industrielle Sud-Sud, basé en Inde, un nouveau projet avec l'Inde et le Japon pour associer sa stratégie de mise en place de ces groupes à l'initiative de développement local dite "un village, un produit" qu'elle met en œuvre dans deux pays africains. Par ailleurs, une proposition de projet commune est en préparation avec la Banque interaméricaine de développement (BID) pour la région de l'Amérique latine, pour faire connaître les stratégies de développement économique local et de mise en place des groupes de PME dans cinq pays. Toujours en rapport avec la mise en place des groupes et réseaux de PME, l'ONUDI a publié, en juillet 2009, une revue avec l'Agence française de développement et a animé des ateliers en association avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (OIT) dont le siège est à Turin (Italie), qui ont donné l'occasion aux cadres et décideurs d'Amérique latine de visiter des groupes et réseaux de PME en Autriche et en Italie. Des études d'évaluation de l'impact des initiatives de mise en place des groupes et de réseaux sont actuellement en cours en Équateur, en Éthiopie et au Sénégal. Par ailleurs, l'évaluation thématique des activités de l'ONUDI dans la mise en place de groupes, qui vient d'être parachevée, a confirmé l'intérêt du programme et proposé une série de recommandations visant à renforcer son efficacité et à améliorer sa diffusion.

5. Dans le cadre du programme de promotion de l'esprit d'entreprise chez les femmes rurales, l'ONUDI a étendu son cours d'enseignement de l'esprit d'entreprise aux écoles secondaires et professionnelles de la République-Unie de Tanzanie. En Namibie, plus de 90 000 élèves ont été inscrits à ce cours en 2009, tandis qu'un cours analogue a été mis au point en Angola. Au Mozambique, l'ONUDI a lancé, en partenariat avec le Portugal, un programme d'enseignement de l'esprit d'entreprise, parallèlement à des mesures visant à mettre en place un guichet unique pour permettre aux entrepreneurs de ces régions reculées d'accéder à l'ensemble des services administratifs d'appui au développement des entreprises. Au Viet Nam, elle a pris des mesures, en coopération avec l'OIT et avec le financement du Fonds pour la réalisation des OMD, pour intégrer la notion d'égalité entre hommes et femmes au Plan de développement des PME et à la Stratégie nationale sur l'égalité entre hommes et femmes. Une aide similaire axée sur l'intégration du principe d'égalité entre hommes et femmes est également fournie au Bhoutan, à la Bolivie (État plurinational de), à l'Égypte et au Pakistan. En Chine, l'ONUDI a lancé un programme commun avec la Commission d'État des Affaires ethniques de la Chine, l'OIT, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et avec l'appui financier du Fonds pour la réalisation des OMD, pour ouvrir des perspectives pour la création d'entreprises chez les minorités ethniques des provinces du Guizhou et du Yunnan, en mettant à profit leur patrimoine culturel pour lancer des activités compétitives. Par ailleurs, l'ONUDI a organisé en Arménie plusieurs activités avec l'Organisation des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), financées par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, pour améliorer les moyens d'existence des

ménages vulnérables en renforçant leurs capacités créatives. Au Soudan, l'ONUDI a élargi son aide pour le renforcement des capacités des centres de formation professionnelle afin de renforcer l'esprit d'entreprise et les capacités techniques et de fournir une gamme complète de services d'appui pour la création d'entreprises, le tout avec le soutien financier des Pays-Bas, de l'Union européenne, et du Fonds pour la réalisation des OMD. Parallèlement, des projets pour l'établissement d'un réseau interrégional de services d'appui à la création d'entreprises, avec l'assistance financière du Fonds fiduciaire Perez-Guerrero, ont été menés à bien en Érythrée, au Kenya, au Malawi, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe.

6. Dans le domaine des agro-industries, l'ONUDI a récemment entrepris un certain nombre d'activités dans le secteur de la transformation, notamment la préparation de plans directeurs sectoriels, l'amélioration des chaînes de valeur et l'ouverture de nouveaux débouchés, et le renforcement du développement rural et des capacités productives. La démarche de l'ONUDI consiste à établir des liens directs entre les producteurs et les distributeurs par la création d'unités de transformation et la mise place de l'infrastructure logistique nécessaire. Des projets en ce sens sont en cours au Burkina Faso (fruits et légumes), au Congo (poisson, fruits et légumes), au Mali (karité, noix, fruits et légumes), au Maroc (huile d'olive, céréales, fruits et légumes) et au Soudan (pêche côtière). Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Madagascar et le Mali ont également bénéficié de projets dans les secteurs des produits laitiers et de la viande. Des travaux préparatoires sont en cours pour l'organisation d'une conférence de haut niveau au premier trimestre de 2010 sur le développement de l'industrie agroalimentaire, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque africaine de développement (BAfD) et l'Union africaine (UA). La conférence aura pour but de créer un mécanisme de financement pour mettre en valeur l'agro-business en Afrique. Ainsi, une étude comparative pour la création d'une entreprise de filature de coton en Afrique a été menée pour permettre à certains pays producteurs d'Afrique subsaharienne de valoriser le coton cultivé dans cette région. Parmi les principales activités dans le secteur du cuir, on peut citer la modernisation des tanneries et des industries de maroquinerie au Bangladesh, en Éthiopie, en Inde, au Mali, au Nigéria et au Rwanda. Dans ce contexte, Un atelier international sur l'utilisation de techniques plus propres dans l'industrie du cuir a été organisé en Turquie à l'intention de plusieurs participants d'Asie et d'Afrique. Afin de revitaliser l'industrie du cuir en Chine, en Inde, au Kenya, au Lesotho, en Mongolie et au Pakistan, des activités en rapport avec la création de projets ont été organisées en mettant l'accent sur l'amélioration des processus de production par l'utilisation de techniques plus propres.

7. L'ONUDI a poursuivi ses efforts visant à stimuler l'innovation industrielle. À cet égard, elle envisage, à la demande de la SADC, d'organiser un atelier régional pour renforcer les capacités des hauts responsables de cette région à formuler des politiques dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. Cet atelier aura lieu au cours du premier trimestre de l'année 2010 et devrait être suivi par une série d'ateliers nationaux pour répondre aux besoins spécifiques de chaque États membre de la SADC. Dans ce contexte, l'ONUDI a également engagé un dialogue avec l'UNESCO pour coopérer dans le domaine des politiques d'innovation par le biais du Groupe des Nations Unies pour la science et la technologie. En République-Unie de Tanzanie, l'ONUDI met en œuvre un projet

visant à renforcer les liens entre les universités et le secteur privé et à favoriser le transfert de la technologie produite par les établissements d'enseignement supérieur, conformément au Programme commun des Nations Unies sur l'éducation. En Chine, l'ONUDI a réalisé un projet destiné à renforcer les capacités et la compétitivité de six parcs informatiques.

8. L'ONUDI a continué à développer les capacités nationales en matière de nouvelles technologies et d'innovation par le biais de ses centres des techniques internationales (CTI) et de programmes sectoriels de mise à niveau technologique. À cet égard, le Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication (ICAMT), dont le siège se trouve en Inde, a initié des programmes de mise à niveau technique dans les secteurs des machines-outils, de la fonderie et des matières plastiques. Par ailleurs, le Centre international de promotion des technologies des matériaux, qui se trouve en Chine, a mis au point des programmes nationaux de grande envergure pour renforcer les capacités de production de matériaux de construction au Bahreïn et au Maroc en utilisant les matières premières locales pour réduire le coût des logements.

9. Dans le domaine de la promotion des investissements, l'ONUDI poursuit, depuis la fin de l'année 2008, l'exécution du Programme africain d'investissement régional et en assure le suivi dans les différents pays par le biais de structures de gestion et d'exécution mises en place à cet effet. La quatrième enquête sur les investissements en Afrique, qui révèle les tendances en la matière, les effets des investissements sur les différentes économies, ainsi que les profils et les perceptions des investisseurs, a été menée à bien et un rapport comprenant une analyse des résultats est en voie d'achèvement. Une plate-forme en ligne pour le suivi des investissements, qui regroupe toutes les données de l'enquête, a été mise en place en juillet 2009 pour favoriser les investissements. Par ailleurs, un programme d'apprentissage en ligne est en cours d'élaboration pour la formation à distance dans les domaines de la promotion des investissements, du développement des entreprises et des bourses de sous-traitance et de partenariat (BSTP) pour faciliter les échanges de collaborateurs et d'entrepreneurs.

Renforcement des capacités commerciales

10. Grâce à l'appui financier de l'Agence italienne de coopération pour le développement et conformément aux recommandations des évaluations précédentes, l'ONUDI continue à contribuer à mettre en place des consortiums d'exportation au Maroc et au Pérou. De nouvelles propositions de projets ont été élaborées pour l'Algérie, l'Argentine, l'Arménie, la Côte d'Ivoire, l'Égypte et le Paraguay. L'État de Jalisco au Mexique a lancé un projet de consortiums d'exportation en faisant appel aux méthodes et compétences de l'ONUDI. La quatrième session du programme mondial de formation sur les consortiums d'exportation s'est tenue en novembre. Par ailleurs, un programme d'apprentissage à distance est en cours d'élaboration pour élargir l'éventail des bénéficiaires. L'ONUDI a publié, conjointement avec l'Université catholique de Milan, un document sur "la gestion stratégique des consortiums d'exportation" qui récapitule son expérience au Maroc, au Pérou, en Tunisie et en Uruguay.

11. Dans le cadre des activités de l'ONUDI visant à renforcer la responsabilité sociale des entreprises au Viet Nam, les éléments du Programme REAP (Responsible Entrepreneurs Achievement Programme) ont constitué le socle d'un

projet financé par l'Union européenne au Viet Nam. Avec l'appui du Gouvernement croate, l'ONUDI a planifié la mise en place d'un réseau sur la responsabilité sociale des entreprises pour les PME du Centre, du Sud et de l'Est de Europe. Ce réseau devrait être lancé à l'occasion d'une conférence régionale qui se tiendra en octobre 2009, à Zagreb, pour encourager l'échange d'informations et d'expériences, ainsi que le partage des meilleures pratiques en matière de RSE, et mettre en place des partenariats entre les secteurs public et privé dans la région. Par ailleurs, une proposition de projet consistant à "établir des liens durables entre les PME du secteur des textiles en Turquie", présentée conjointement par le PNUD, l'OIT et l'ONUDI au Fonds pour la réalisation des OMD, prévoit également un volet relatif à la RSE.

12. Compte tenu des changements qui touchent l'industrie automobile dans le monde, l'ONUDI prête son concours à de petites et moyennes entreprises de fabrication d'équipements automobiles Afrique du Sud, en Inde, dans la Fédération de Russie et en Serbie pour renforcer leur compétitivité et leur faciliter l'accès aux marchés internationaux. En Inde, l'ONUDI a mis au point un projet qui permettra à plus de 100 PME de bénéficier de l'assistance de consultants locaux formés aux méthodes d'amélioration continue, et élargira ses services d'appui dans le cadre du Programme de développement des groupes intégrés en Inde pour la période 2009-2014.

Environnement et énergie

13. La Conférence internationale sur l'industrie verte en Asie s'est tenue du 8 au 11 septembre 2009, à Manille, sous l'égide du Gouvernement des Philippines en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'ONUDI, et était placé sous le thème "gérer la transition vers des structures de production plus efficaces et à faible émission de carbone". La conférence s'articulait autour du principe selon lequel un modèle de développement industriel à faible émission de carbone et économe en ressources serait la meilleure solution pour accélérer la croissance économique et la protection de l'environnement dans les pays d'Asie en cours d'industrialisation rapide. Les pays qui appliquent un modèle de développement industriel durable seront mieux placés pour tirer profit des débouchés créés par la tendance à privilégier les systèmes de production économes en ressources et peu polluants en carbone. Après une série de discussions techniques sur les différents aspects de l'éco-industrie, la conférence a adopté une déclaration ministérielle et un plan d'action exposant les mesures à prendre pour réduire la consommation des ressources et les émissions de gaz à effet de serre des industries en Asie tout en restant attentif aux progrès vers une industrie à faible émission de carbone.

14. Des propositions de projets de nouveaux Centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) ont été mises au point pour l'Albanie, l'Indonésie et les Émirats arabes unis et un projet a été proposé pour renforcer le centre existant en Tunisie. Une proposition pour la mise en place d'un réseau de gestion des connaissances pour la région arabe l'appui du Gouvernement suisse a été approuvée. Par ailleurs, l'ONUDI continue à encourager la mise en place de réseaux régionaux pour relier les CNPP aux centres connexes et a renforcé le réseau mondial ONUDI-PNUE des centres nationaux de production propre et d'utilisation

rationnelle des ressources, en organisant une réunion des directeurs des CNPP en octobre 2009 en Suisse.

15. En ce qui concerne les programmes relatifs aux ressources en eau, l'ONUDI poursuit la mise en œuvre de différents projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement grâce à un financement du Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des OMD. Le projet Blacksmith appuyé par la Commission européenne et l'ONUDI, a commencé à recenser par ordre de priorité les sites pollués par les industries à travers le monde pour mettre au point des programmes de remise en état. Dans le même temps, l'ONUDI a adhéré à un projet interinstitutions pour faciliter la gestion durable des forêts au Sénégal qui sera réalisé conjointement par le PNUE, le PNUD, l'ONUDI, l'Organisation maritime internationale (OMI), la FAO, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNESCO avec le financement du Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des OMD. La contribution de l'ONUDI consistera à apporter une assistance technique, sous forme d'investissements sociaux, d'équipements et d'infrastructures environnementales pour renforcer les capacités des communautés locales.

16. Le Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal a approuvé le financement de plans pour l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) dans de nouveaux pays que l'ONUDI est chargée de préparer. À ce jour, 42 pays ont bénéficié de ces plans. L'ONUDI a également obtenu neuf tranches d'accords pluriannuels de mise en œuvre des plans nationaux et sectoriels pour l'élimination complète des chlorofluorocarbures (CFC), ainsi que trois projets de renforcement des institutions au Mexique, en République arabe syrienne et en Turquie. En ce qui concerne les polluants organiques persistants (POP), l'ONUDI a prévu d'organiser le 5 novembre 2009 à Bucarest, (Roumanie), en coopération avec le Gouvernement roumain, une réunion ministérielle au cours de laquelle elle inaugurera un forum sur les meilleures technologies disponibles et les meilleures pratiques environnementales (MTD/MPE) pour les pays d'Europe centrale et orientale, du Caucase et d'Asie centrale (CEECCA). Ce forum devrait déboucher sur une déclaration ministérielle, un plan d'action régional et la création d'un fonds en fiduciaire.

17. Dans le cadre de ses activités au titre du groupe de l'efficacité énergétique de l'ONU-Énergie, l'ONUDI se propose d'organiser, en marge de la Conférence de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009, une rencontre au cours de laquelle elle lancera une revue sur l'efficacité énergétique industrielle et l'atténuation du changement climatique. L'ONUDI a également joué un rôle déterminant dans la mise au point d'un système de gestion des connaissances pour renforcer la capacité opérationnelle et la visibilité d'ONU-Énergie.

18. L'Organisation des Nations Unies a invité l'ONUDI et le Département des affaires économiques et sociales (DAES) à mettre en place conjointement un groupe de travail des Nations Unies sur le transfert de technologie. L'objectif est d'améliorer la cohésion et la coopération à l'échelle du système dans le développement et le transfert des technologies en rapport avec le changement climatique. Dans ce contexte, l'ONUDI a réalisé des études en Asie du Sud-Est pour montrer de quelle manière les centres et institutions existants pourraient jouer un rôle plus efficace dans l'amélioration et la diffusion des techniques permettant de limiter les émissions de carbone. L'ONUDI s'est associée à la CCNUCC et à

l'initiative infoDev de la Banque mondiale pour réaliser une étude sur les centres et réseaux d'innovation technologique afin d'explorer les moyens d'améliorer les systèmes d'innovation à faible émission de carbone.

19. En juin 2009, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a mis en place un Groupe consultatif sur l'énergie et le changement climatique présidé par le Directeur général de l'ONUDI. Ce groupe a pour mission de conseiller le Secrétaire général sur les questions énergétiques essentielles pour l'adoption d'un nouvel accord sur le changement climatique et son application effective. L'ONUDI a été invitée à rejoindre ce groupe composé d'une vingtaine d'experts, parmi lesquels les présidents directeurs généraux des sociétés concernées, et des représentants des institutions financières internationales et d'autres organismes des Nations Unies. Le groupe doit tenir plusieurs réunions et préparer une série de recommandations à l'intention du Secrétaire général en prévision de la Conférence sur le changement climatique de la CCNUCC qui se tiendra à Copenhague.

20. En juin 2009, un atelier régional sur l'énergie géothermique a eu lieu à Addis-Abeba (Éthiopie) à l'issue duquel une déclaration sur l'énergie géothermique a été signée par dix pays d'Afrique de l'Est qui ont reconnu que leur région disposait d'un potentiel géothermique important pour son approvisionnement en énergie. Comme mesure de suivi, le Centre international pour la science et la haute technologie (ICS) et l'ONUDI ont été invités à élaborer un programme régional pour "la promotion, la prospection, l'exploitation et le développement des ressources d'énergie géothermique". À l'invitation du Gouvernement mexicain, un voyage d'études sur les sites géothermiques du Mexique a été organisé à l'intention des participants de l'Afrique de l'Est.

21. La Conférence internationale sur l'énergie, organisée conjointement par l'ONUDI, le Gouvernement autrichien et l'Institut international d'analyse des systèmes appliqués (IIASA) s'est tenue du 22 au 24 juin 2009 à Vienne et a regroupé plus de 700 responsables et décideurs des institutions publiques, des organisations multilatérales, du secteur privé, de la société civile et du milieu universitaire, ainsi que de nombreux scientifiques de renom et des experts de haut niveau de l'énergie et du changement climatique. Un rapport sur les travaux de la conférence et ses recommandations a été publié. Le Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables (GREF 2009) qui sera organisé du 7 au 9 octobre 2009 à León, Guanajuato, (Mexique), en coopération avec le Ministère mexicain de l'énergie, permettra au public régional et international d'assister à des débats de haut niveau sur les sources d'énergie renouvelables. Plusieurs activités connexes, notamment une exposition commerciale et technique et d'autres manifestations sont prévues en marge du forum. Le GREF 2009 constitue une occasion exceptionnelle et opportune de renforcer la coopération interrégionale et d'encourager les partenariats novateurs entre les différentes parties prenantes pour développer les énergies renouvelables en Amérique latine et ailleurs et les faire connaître.

22. L'ONUDI est également à l'origine d'une autre initiative sous la forme d'un programme de développement des énergies durables dans les petits États insulaires en développement afin d'aider ces pays à assurer la transition vers des économies peu polluantes en carbone. Ce programme définit les principaux domaines d'intervention, ainsi que le cadre pour la mise en œuvre de projets pilotes, encourage l'adoption de politiques énergétiques rationnelles et durables, et contribue activement à l'établissement de réseaux régionaux des principaux

intervenants dans le domaine de l'énergie. Il intègre "l'Initiative mondiale pour une énergie durable dans les pays insulaires" dans certains pays des Caraïbes ainsi que le projet dit du "développement des énergies renouvelables pour la production d'électricité et les utilisations productives dans certains États des îles du Pacifique".

III. Autres activités de programme

Technologies nouvelles et émergentes

23. Un projet pour la mise en place d'un réseau international de biotechnologie industrielle destiné à renforcer le recours à des pratiques industrielles durables dans le domaine de la biotechnologie dans les pays en développement, a été approuvé en juin 2009. Ce projet est financé dans le cadre d'un accord portant création d'un fonds fiduciaire conclu avec l'État fédéral de Flandre (Belgique). L'Institut de biotechnologie végétale pour les pays en développement de Gand (Belgique) a annoncé une contribution supplémentaire pour financer les activités de renforcement des capacités. Par ailleurs, l'ONUDI prévoit d'organiser, durant le dernier trimestre de 2009, en Colombie, une réunion d'un groupe d'experts sur "la bioéconomie comme facteur de développement économique et de durabilité industrielle".

24. L'ONUDI et le Gouvernement de la République islamique d'Iran ont conclu un accord pour la création d'un Centre international de nanotechnologies d'un montant de trois millions de dollars qui sera pris en charge par le Gouvernement iranien dans le cadre d'un accord de fonds fiduciaire conclu avec l'ONUDI. Le Centre s'occupera en priorité des problèmes de gestion et de traitement des eaux usées et d'assainissement. Dans le même temps, un atelier international sur les nanotechnologies est programmé pour décembre 2009 en coopération avec le Gouvernement turc.

Sécurité humaine et relèvement après les crises

25. L'ONUDI a continué d'offrir son aide pour assurer la subsistance et renforcer les capacités productives des personnes confrontées aux risques immédiats résultant des perturbations soudaines de leur vie quotidienne ou aux menaces et vulnérabilités permanentes inhérentes à leurs conditions économiques. Dans ce contexte, l'ONUDI a prélevé 14 millions de dollars sur le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine pour financer 12 projets dans les pays suivants: Afghanistan, Arménie, Bangladesh, Ghana, Guinée, Indonésie, Malawi, Ouganda, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Soudan et Sri Lanka.

26. Les interventions de l'ONUDI accordent un intérêt particulier à la coopération avec les organismes apparentés du système des Nations Unies dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets. Ainsi, un projet qui sera réalisé en coopération avec l'OIT et l'OMS portera sur les risques liés aux moyens de subsistance, à la santé et à l'environnement qui menacent les populations vivant autour et en contrebas des mines d'or artisanales du Mozambique. Un autre projet envisagé en collaboration avec le PNUCID sera consacré à la lutte contre la toxicomanie, la pauvreté et la criminalité chez les jeunes citoyens en RDP lao. Ces deux projets s'attaqueront aux problèmes structurels à l'origine de l'insécurité chronique des personnes vulnérables.

27. Dans le cadre de ses programmes visant à réduire la vulnérabilité des couches les plus pauvres de la population, l'ONUDI applique une approche axée sur la personne humaine, notamment les jeunes hommes et femmes. Dans ce contexte, elle a continué à travailler à la création d'emplois productifs et honorables pour les jeunes des pays de l'Union du fleuve Mano, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Libéria et de Sierra Leone dans le cadre d'un programme mené conjointement avec l'OIT, le PNUD et le réseau pour l'emploi des jeunes. En plus du financement du Gouvernement japonais, le Gouvernement autrichien a fourni des fonds supplémentaires pour financer un projet de création d'emplois productifs pour les jeunes marginalisés, complétant ainsi les activités en cours au titre du programme. Ce projet aidera les jeunes déshérités des villes et des campagnes à devenir de véritables acteurs économiques qui contribuent à la stabilité et à la croissance. Il s'agit de compléter l'approche de la sécurité humaine en réduisant la vulnérabilité des jeunes de la sous-région exposés depuis longtemps aux risques et autres menaces socioéconomiques.

28. En Chine, l'ONUDI coopère avec d'autres organismes des Nations Unies à la mise en œuvre du programme pour la protection et la défense des droits des migrants vulnérables, notamment les jeunes qui migrent des zones rurales vers les zones urbaines et constituent une fraction de plus en plus importante du secteur non structuré.

Recherche et statistiques

29. À la lumière de la crise mondiale des capitaux et des finances qui perdure depuis 2007, des études ont été effectuées en 2009 dans quelques pays en développement pour évaluer les effets de la crise sur le secteur manufacturier. Des études sectorielles ont également été réalisées au cours de la même année pour examiner les effets de la crise sur les différents secteurs et leurs perspectives de développement, compte tenu de leurs caractéristiques respectives et des conditions prévalant dans les pays concernés. Les résultats de ces études seront présentés au forum intitulé "Relever le défi de la crise financière mondiale: possibilités et options pour les industries compétitives d'Asie", qui sera organisé en novembre 2009 par l'ONUDI et l'Université nationale de Séoul (République de Corée). Un recueil sera publié en 2009.

30. Dans le cadre du programme de recherche en cours, l'ONUDI a organisé, en octobre 2009, un atelier sur les "Voies de l'industrialisation au XXI^e siècle: nouveaux défis et paradigmes", en collaboration avec les instituts MERIT et WIDER de l'Université des Nations Unies. L'atelier a abordé la question de savoir si les options actuelles en matière de développement, à savoir l'industrialisation et les réformes structurelles, étaient toujours valables pour la majorité des pays en développement, et examiné ses incidences politiques.

31. L'ONUDI a inauguré en 2009 sa nouvelle base de données INDSTAT2, considérée comme une réalisation importante dans le cadre de ses efforts pour produire des données comparables sur le plan historique. Contrairement aux autres bases de données, qui contiennent des informations classées selon différents codes pour différentes périodes et différents pays, INDSTAT2 propose, par un système de classification unique, l'accès aux statistiques industrielles depuis 1963 et permet à l'utilisateur d'analyser les données industrielles à long terme d'un grand nombre de pays.

32. En 2009, l'ONUDI a initié de nouvelles activités pour élargir la couverture de sa base de données et de ses produits statistiques. C'est ainsi qu'elle a introduit des données estimatives récentes de la production, des données statistiques pilotes sur l'industrie extractive et les compagnies concernées, des indices de production trimestrielle à partir de sources secondaires, et une méthodologie pour les statistiques sur l'énergie.

33. L'ONUDI a présenté un document méthodologique à la quatrième Réunion des experts d'Asie orientale sur les statistiques de fabrication, qui s'est tenue en juin 2009 à Cebu, (Philippines) et a permis de renforcer la coopération avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). L'ONUDI est reconnue comme étant à l'avant-garde du système international de données et de métadonnées statistiques.

34. À l'issue d'une série de réunions consultatives avec la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et d'autres entités du système, la base de données de l'ONUDI sur les statistiques industrielles a été intégrée avec succès dans le système de données unique des Nations Unies¹.

Partenariats avec le secteur privé et la société civile

35. Consciente de l'importance des partenariats avec le secteur privé comme nouvelles sources d'expertise, de savoir-faire et de financement, l'ONUDI poursuit ses initiatives avec les sociétés transnationales, en mettant l'accent sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est ainsi qu'elle a fait bénéficier d'autres pays d'Afrique et des Caraïbes de son partenariat avec Microsoft qui vise à fournir aux petits entrepreneurs ruraux des ordinateurs recyclés de bonne qualité à des prix abordables, dans le cadre de grands programmes de recyclage destinés à réduire la fracture numérique et à prendre en charge le problème des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE). À cet égard, l'ONUDI a mis en place de nouveaux partenariats avec d'autres sociétés, notamment Dell, Unicode et Hewlett-Packard, pour encourager le développement des industries vertes. Elle a également élargi à huit pays d'Afrique et du Moyen-Orient, à savoir l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Kenya, le Maroc et le Nigéria, le programme d'aide aux jeunes issus des milieux défavorisés intitulé "Graduate Entrepreneurship Training through Information Technology (GET-IT)", qu'elle exécute en collaboration avec Hewlett-Packard. Des synergies techniques ont également été établies entre le Programme pour la promotion des investissements et le développement des entreprises du bureau de l'ONUDI de Bahreïn pour la promotion des investissements et de la technologie et le Programme de l'ONUDI de promotion de l'esprit d'entreprise.

IV. Coordination des programmes et dimension régionale

Cohérence aux niveaux national et régional

36. L'ONUDI continue de participer activement aux initiatives de renforcement de la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies dans les pays où l'initiative

¹ Les utilisateurs des statistiques internationales peuvent consulter les données industrielles de l'ONUDI sur le site www.undata.org.

“Unis dans l’action” est en cours d’essai et dans les pays qui ont entrepris de mettre en place le Cadre d’assistance au développement. Elle a ainsi participé à la réunion du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) sur la cohérence à l’échelle du système des Nations Unies, et à la réunion du groupe de travail du GNUD pour les questions des coordonnateurs résidents des Nations Unies dans le contexte du renforcement de la cohérence du système des Nations Unies, qui se sont tenues en juin dernier à New York, et a apporté une contribution particulière sur les questions relatives aux coordonnateurs résidents, aux coordonnateurs humanitaires, et aux équipes de pays des Nations Unies. Elle a en outre participé, avec la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), à une réunion organisée par le Bureau de coordination des actions de développement des Nations Unies pour examiner l’état d’avancement du plan de travail des organismes non résidents. Elle participe également aux activités du groupe de référence du GNUD chargé d’aider les pays à utiliser son guide pratique.

37. L’ONUDI a reçu les premières dotations du Fonds unique pour trois pays pilotes du Programme “Unis dans l’action”, à savoir l’Albanie, le Pakistan et le Viet Nam. Pour le Viet Nam, elle a reçu 1 790 072 dollars pour le financement des cinq activités qu’elle mène dans le cadre de ce programme. Pour le Pakistan, elle a reçu 841 000 dollars pour le financement du volet commun du Programme intitulé “Interventions pour l’égalité entre hommes et femmes au Pakistan”. En ce qui concerne l’Albanie, le volet du programme revenant à l’ONUDI a été approuvé et un montant de 215 000 dollars du Fonds unique lui a été alloué à ce titre. Pour l’Uruguay, l’ONUDI a reçu au mois d’août une allocation supplémentaire de 231 281 dollars du Fonds de cohésion de l’Uruguay pour financer son programme de coopération technique en cours pour l’élaboration de politiques publiques visant à favoriser la production et la création d’emplois durables. Au cours du même mois, 75 % des crédits alloués à l’ONUDI par le Fonds unique, soit un montant de 139 491 dollars, étaient disponibles. À ce jour, l’ONUDI a reçu du Fonds unique des sommes importantes destinées aux pays choisis pour piloter l’initiative “Unis dans l’action”. En juillet 2009, le Fonds pour la réalisation des OMD a approuvé une enveloppe de 81,5 millions de dollars pour les pays pilotes et plusieurs entités autonomes au titre du système “fenêtre élargie de financement” adopté dans le cadre de l’initiative en question.

38. Outre la mise en place du “Groupe de suivi de l’initiative “Unis dans l’action” pour coordonner et suivre la mise en œuvre des engagements de l’ONUDI dans le cadre des programmes “Une ONU” dans les pays pilotes, un suivi sur le terrain a été effectué dans tous ces pays qui bénéficient de programmes et projets de coopération technique depuis 2008. D’autres missions sur le terrain seront également dépêchées dans des pays d’Afrique australe pour recueillir des informations sur les activités qu’ils ont menés dans le cadre de l’initiative “Unis dans l’action” sans bénéficier des ressources fournies par le GNUD aux huit pays pilotes, et renforcer les programmes de coopération technique de l’ONUDI. Dans le même temps, de nouvelles mesures sont prises pour permettre à l’Organisation de participer aux équipes des directeurs et des administrateurs régionaux pour les aider dans leur importante mission de contrôle et d’appui aux équipes de pays des Nations Unies.

39. Après avoir accepté en 2008 le principe de piloter, si nécessaire, l’approche harmonisée des transferts monétaires dans les pays pilotes de l’initiative “Unis dans l’action”, et conformément à ses règles et procédures, l’ONUDI a commencé, au

mois d'août, à tester ladite approche au Mozambique, qui fait partie des pays pilotes, et elle participe actuellement au recensement des institutions nationales en charge de la coopération susceptibles d'être retenues pour participer à cette approche à l'issue d'une évaluation rigoureuse.

40. Les activités de renforcement du réseau des bureaux extérieurs de l'ONUDI se poursuivent. Ainsi, en 2009, deux autres comptoirs de l'ONUDI ont été ouverts au Mozambique et en Ouganda, ce qui porte à 17 le nombre de comptoirs en activité à travers le réseau des bureaux extérieurs. Par ailleurs, le programme et les budgets pour l'exercice biennal 2010-2011 prévoient la création d'au moins deux nouveaux bureaux de pays et l'augmentation du nombre d'administrateurs nationaux de programmes, ce qui valorisera considérablement le réseau.

41. Le Secrétariat continue de renforcer les liens et les relations des structures techniques et des programmes régionaux du Siège avec les bureaux extérieurs décentralisés de l'ONUDI. Des plans de travail détaillés ont été élaborés pour la plupart des pays concernés et des mesures concrètes sont prises pour aligner les plans de travail pour l'organisation et la mise en œuvre des activités de coopération technique sur ceux des bureaux extérieurs.

42. La répartition des fonds d'appui aux programmes entre les bureaux extérieurs s'est poursuivie au cours de la période considérée, l'accent étant mis sur l'appui pour l'organisation des activités de coopération technique et la collecte de fonds pour leur exécution.

43. L'évaluation de l'accord de coopération, qui a été entreprise conjointement par l'ONUDI et le PNUD, et qui prévoit notamment le renforcement de la présence de l'ONUDI sur le terrain à travers la création de comptoirs, est terminée (voir documents GC.13/6 et GC.13/7).

Coopération Sud-Sud

44. Un projet de stratégie de coopération Sud-Sud a été achevé au deuxième trimestre de 2009 et fait actuellement l'objet d'un examen interne par la Haute Direction de l'ONUDI. De même, le Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud, qui se trouve en Inde, a mis au point un document de stratégie qui sera présenté, pour examen et adoption, à son Comité directeur qui sera mis en place avec la participation du Gouvernement indien et qui doit tenir sa première réunion en décembre 2009. Par ailleurs, en Chine, le Centre envisage de réunir les investisseurs chinois et latino-américains au début de l'année 2010 dans la République bolivarienne du Venezuela. L'extension du réseau doit se poursuivre avec la mise en place d'autres centres en République islamique d'Iran et au Maroc où le gouvernement a accepté d'appuyer la mise en place du centre et l'a doté d'une subvention de 3 millions de dollars.

Appui aux pays les moins avancés (PMA)

45. La Conférence ministérielle des pays les moins avancés (PMA) se tiendra les 3 et 4 décembre 2009 pour examiner les effets de la crise économique sur les PMA, ainsi qu'une série d'études d'impact sur quatre secteurs de l'industrie agroalimentaire dans différents PMA d'Afrique et d'Asie.

V. Services d'appui et de gestion des programmes

46. L'ONUDI poursuit ses efforts pour appliquer pleinement les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) d'ici au 1^{er} janvier 2010. L'élaboration des principales politiques concernant les biens, les usines et l'équipement, les avantages sociaux, la constatation des produits, les actifs incorporels et les stocks qui auront des répercussions sur l'ensemble de l'organisation, a été menée à bien. En outre, la mise au point et les essais des méthodes liés aux systèmes en rapport avec les normes suivent leur cours. Un programme complet de formation du personnel de l'ONUDI aux normes IPSAS est également en cours de préparation. Un rapport intérimaire sur les normes IPSAS figure dans le document GC.13/10.

47. L'ONUDI poursuit également ses efforts pour se conformer aux normes fiduciaires fixées par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le bureau d'études Pricewaterhouse Coopers (PWC) a été chargé par le FEM de faire une analyse comparative de l'évaluation initiale, effectuée par les organismes sous sa tutelle, et de lui présenter son rapport final. Ce rapport sur l'examen des normes fiduciaires a été présenté en mai 2009. Le bureau d'études PWC a estimé que l'ONUDI respectait pleinement les normes relatives à l'audit interne, aux acquisitions et aux fonctions d'évaluation et d'investigation. En ce qui concerne quatre autres normes, l'ONUDI remplit largement les conditions requises (60-70 %). S'agissant de la norme relative au cadre de gestion et de contrôle financier, il a été décidé de faire appel à un bureau de consultants pour préparer les documents du cadre de contrôle interne et mettre en place un système de gestion du risque d'entreprise. La Commission consultative mixte est chargée d'élaborer le code de déontologie, la politique de protection contre les représailles et la politique de déclaration financière pour mettre l'ONUDI en conformité avec ces trois normes. Des mécanismes d'évaluation et de suivi des projets, notamment les projets à risque, sont également mis en place pour satisfaire aux normes requises. Une version révisée et actualisée du plan d'action susceptible de faire l'objet d'un suivi devrait être présentée au milieu du mois d'octobre 2009 au Conseil du FEM, pour examen.

48. Le progiciel de gestion intégrée (PGI) de l'ONUDI a été mis à jour avec succès le 1^{er} juillet 2009. Cette nouvelle version est dotée d'un module de gestion des stocks et d'un module des immobilisations corporelles s'appuyant sur les normes IPSAS. Elle sera compatible avec des outils Web, ce qui permettra d'améliorer le système informatique au niveau du siège et la connectivité des bureaux extérieurs.

49. Par ailleurs, des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre du programme de formation dans le domaine des acquisitions qui vise à sensibiliser le personnel aux dispositions du nouveau manuel de la passation de marchés et au respect des conditions requises. Au 20 août 2009, la majeure partie du personnel concerné (80 % environ) avait passé le test de base relatif à la passation de marchés avec autocertification. En outre, les cinq modules de formation dans le domaine de la passation de marchés ont été introduits comme prévu. Le premier, qui fournit au personnel une vue d'ensemble du processus d'acquisition, a fait l'objet de deux sessions en juin 2009. Le deuxième module, qui est consacré aux termes de référence et aux évaluations techniques, a été assuré en septembre 2009. D'autres modules de formation sur les acquisitions décentralisées, l'éthique de la passation

de marchés et les normes fiduciaires seront dispensés à certains groupes cibles au cours des derniers mois de 2009.

50. D'autres stages de formation ont été organisés tout au long de l'année 2009 dans le cadre d'un programme de perfectionnement des cadres. Les membres du personnel des classes P-1 à P-4 ainsi que les administrateurs nationaux de programme y ont participé. Par ailleurs, le principe des évaluations semestrielles du programme a également été retenu pour examiner l'information en retour et faire le bilan de cette action avec le recul nécessaire.

51. Le processus de sélection dans le cadre du Programme des jeunes administrateurs a été mené à bien. Dix candidats, qui ont été retenus par le Comité de sélection et dont les candidatures ont été approuvées par le Directeur général, doivent rejoindre leurs postes entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} décembre 2009.

52. La Commission consultative mixte, organe consultatif officiel composé de représentants du personnel et de l'administration, poursuit ses travaux normalement et a tenu, entre le mois de mai et le 15 août 2009, onze réunions durant lesquelles elle a examiné différentes questions liées au personnel et un certain nombre d'orientations en rapport avec la gestion des ressources humaines.

53. Conformément à la tradition établie par le Directeur général, le Directeur principal de la Division de la gestion générale et de l'appui aux programmes a institué la pratique des réunions avec son personnel.

VI. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

54. Durant la période considérée, des activités promotionnelles ont été entreprises pour la Banque de connaissances sur l'assistance technique de l'ONUDI. À cet égard, l'État plurinational de Bolivie, le Pérou et la République bolivarienne du Venezuela ont intégré la banque et des actions de coopération technique ont été organisées au Pérou pour le développement des PME avec l'appui de la République bolivarienne du Venezuela. La Banque de connaissances sur l'assistance technique est en passe de devenir un instrument précieux pour la coopération Sud-Sud et a reçu jusqu'à présent plus de 40 offres d'assistance technique de la part de plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes, parmi lesquels l'Argentine, le Chili, Cuba et le Mexique.

55. Après une campagne de mobilisation de fonds réussie au profit de l'Observatoire de l'ONUDI pour les énergies renouvelables pour l'Amérique latine, la mise en œuvre de ce projet régional a commencé et le premier atelier technique s'est tenu, en juillet 2009, à Medellin (Colombie), avec la participation du Brésil, de la Colombie, du Costa Rica, de l'Équateur, du Mexique, du Paraguay, de la République dominicaine et de l'Uruguay. L'atelier a permis aux participants de participer à un dialogue constructif pour garantir le démarrage effectif des activités de l'Observatoire des énergies renouvelables dans chaque pays. Ce Programme a également permis de réunir des fonds supplémentaires pour son fonctionnement en 2010 et un mémorandum d'accord sur la coopération en faveur de ce projet a été signé avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE).

56. Entre janvier 2006 et août 2009, l'ONUDI a poursuivi et intensifié les campagnes de mobilisation de ressources pour mettre en œuvre les activités prévues

dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Au cours des dernières années, elle a mobilisé d'importantes ressources financières pour les programmes régionaux, notamment divers projets et initiatives touchant à des domaines prioritaires pertinents.

57. Comme indiqué au paragraphe 21, Le Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables (GREF 2009), a été organisé en octobre 2009 à Leon, Guanajuato, (Mexique), par l'ONUDI et le Ministère de l'énergie en coopération avec le Ministère des affaires étrangères du Mexique. Les principales parties intéressées ont participé à ce forum, notamment les ministères de l'énergie du monde entier, les principales institutions de la région Amérique latine et Caraïbes, à l'image de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et de l'OLADE, ainsi que les institutions pertinentes d'autres régions. Dans le cadre de l'appui à la coopération Sud-Sud, un voyage d'étude consacré aux questions de l'énergie géothermique a été organisé à l'intention de 12 délégués africains qui se sont rendus au Mexique et ont également profité de cette manifestation. Le forum a également donné à l'ONUDI l'occasion de présenter officiellement la plateforme de son Observatoire pour les énergies renouvelables, ce qui a permis de mettre en relief le travail accompli par les pays participants pour mettre en place leurs observatoires nationaux.

58. Afin de renforcer les programmes de coopération technique sous-régionaux, un certain nombre d'actions ont été entreprises durant la période considérée que l'on peut résumer comme suit:

a) L'ONUDI a maintenu le contact avec le Forum des Caraïbes du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (CARICOM/CARIFORUM) pour planifier un séminaire de validation sur l'évaluation ONUDI/CDE afin de préparer un programme pour la région des Caraïbes;

b) Le partenariat ONUDI-Caraïbes sur les industries audiovisuelles créatives est en progrès. Des négociations ont été également initiées avec l'EU/ACP dans le cadre de l'appui aux industries créatives. Par ailleurs, l'ONUDI examine les possibilités de coopération avec le système économique latino-américain et caribéen (SELA) pour organiser des programmes communs avec la région des Caraïbes/CARICOM. Un plan d'action pour 2010 est en cours de préparation;

c) Les consultations se poursuivent avec la Communauté andine pour définir le cadre d'une coopération régionale renforcée avec l'ONUDI;

d) À l'issue d'une assistance de deux ans octroyée par l'ONUDI, le rapport final du Secrétaire général du Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA) a été présenté en juin 2009 au Conseil des ministres de l'intégration économique d'Amérique centrale (COMIECO). Ce rapport est actuellement utilisé pour préparer un programme régional pour l'Amérique centrale afin de contribuer à mettre en place, entre 2010 et 2014, un système de contrôle de la qualité à l'échelle régionale et à appliquer des mesures sanitaires et phytosanitaires en Amérique centrale. Ce programme sera financé par l'UE et le SIECA en sa qualité d'institution homologue régionale. Des discussions sont en cours pour fournir un appui supplémentaire au SIECA dans ce domaine.

59. Durant la période considérée, l'ONUDI a organisé plusieurs réunions avec les organismes partenaires pour préparer un nouveau programme régional destiné à

améliorer la compétitivité de l'industrie du cuir latino-américaine à l'échelle mondiale. Une note conceptuelle a été adressée à la Commission européenne, pour examen, et d'autres mesures seront prises en fonction de la réponse.

60. Au titre de la deuxième phase du Projet mondial sur le mercure, un certain nombre d'activités ont été initiées au milieu de l'année 2009 en Colombie, en application d'un accord sur la création d'un fonds fiduciaire autofinancé conclu entre l'ONUDI et les autorités régionales d'Antioquia. Dans le cadre de cet accord, l'ONUDI fournit une aide préliminaire aux communautés qui exploitent des mines d'or artisanales dans la région de Segovia. L'ONUDI s'efforce également de mobiliser de nouveaux financements pour ce programme. Le Fonds pour l'environnement mondial, l'UE et les donateurs bilatéraux ont été sollicités en priorité pour collecter les fonds nécessaires pour financer les projets visant à réduire les émissions de mercure dans les mines d'or artisanales en Amérique latine.

61. L'ONUDI considère qu'il est nécessaire d'organiser une troisième réunion d'experts pour actualiser les initiatives en cours et programmer de nouvelles activités. Elle entamera donc les préparatifs pour cette réunion dès que le rapport préliminaire sera prêt, probablement au cours du premier trimestre de 2010.

VII. Programme régional pour l'Afrique

62. En application des dispositions du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique aux pays les moins avancés (PMA) ayant trait au commerce, l'ONUDI a commencé à formuler des propositions de programmes pour renforcer les capacités productives de certains pays, notamment le Bénin, le Lesotho, le Rwanda et le Sénégal. Ces programmes contribueront à renforcer les capacités dans plusieurs domaines, notamment la réglementation et le cadre institutionnel, les barrières techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires, et améliorer la productivité et la compétitivité dans les secteurs prioritaires. Ils complètent idéalement les services actuellement proposés par l'ONUDI, en particulier le programme de modernisation et de restructuration.

63. L'ONUDI a en outre entrepris d'étendre le Programme de recyclage d'ordinateurs en Ouganda, au Kenya, au Nigéria et au Sénégal afin de réduire la fracture numérique. Ce projet vise également à contribuer au développement économique et social durable de l'Afrique sub-saharienne pour réduire la pauvreté, multiplier les emplois productifs et favoriser la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

64. L'ONUDI appuie également l'action du Gouvernement fédéral et de la Banque de l'industrie du Nigéria pour renforcer les capacités de production et de commercialisation des industries du coton, des textiles et de l'habillement à travers le développement de la chaîne de valeur. Ce projet consiste à adapter ces produits aux normes internationales et à leur faciliter l'accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux.

65. À l'issue d'une réunion tenue en marge du onzième Sommet de l'Union africaine de juin 2008 à Sharm El-Sheikh (Égypte), le Secrétaire général de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs a fait part de son intérêt pour l'initiative de l'ONUDI en faveur du développement des compétences pour

l'emploi des jeunes qui présente des similitudes avec le Programme multipartite pour l'emploi productif et décent des jeunes dans l'Union du fleuve Mano. Pour faire suite à cette demande, l'ONUDI appliquera une approche sous-régionale dans deux groupes de pays comprenant, d'une part, le Burundi, la République démocratique du Congo (provinces du Nord et du Sud Kivu) et le Rwanda, et d'autre part, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe. Ce projet contribuera au développement durable et à la consolidation de la paix en créant des emplois productifs pour les jeunes sous-employés ou au chômage dans cette sous-région.

66. L'ONUDI poursuit la mise en œuvre d'importants projets dans le domaine de l'énergie en Afrique, notamment des minicentrales hydroélectriques au Burundi et au Rwanda, et des systèmes de production d'énergies renouvelables au Kenya, pour alimenter en électricité les zones non raccordées au réseau à partir de petits générateurs utilisant l'énergie hydraulique, les biogaz, l'énergie éolienne et l'énergie solaire et l'huile végétale brute (HVB). D'autres projets en cours concernent la mise en place de systèmes d'énergies renouvelables au Bénin et en Ouganda et la fabrication locale de petites turbines hydroélectriques au Nigéria. En août 2009, l'ONUDI a lancé en Afrique du Sud un vaste projet financé par la Suisse pour améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur industriel.

VIII. Programme pour la région des pays arabes

67. Dans le cadre du Programme régional pour les pays arabes, une proposition d'assistance a été formulée pour élaborer un programme élargi de coopération technique dans la région de la Méditerranée. Ce programme sera mis en œuvre par l'ONUDI en coopération avec l'Union pour la Méditerranée (UPM) dans le cadre de l'Initiative méditerranéenne de développement des entreprises.

68. En août 2009, l'ONUDI, le Ministère égyptien du commerce et de l'industrie et l'Afrique du Sud, en sa qualité de Président de la huitième session de la Conférence des Ministres africains de l'industrie, ont signé une déclaration commune pour lancer des initiatives dans le domaine industriel pour contribuer à la réalisation des OMD et au renforcement de la Coopération Sud-Sud.

69. L'ONUDI a également organisé, en août 2009 à Vienne, une table ronde spécialisée pour évaluer le cadre juridique du développement du secteur privé en Iraq.

IX. Programme régional pour l'Asie et le Pacifique

70. Dans la région de l'Asie et du pacifique, l'ONUDI continue à fournir différents services aux niveaux sous-régional et national dans le cadre de ses trois domaines thématiques que sont la réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, le renforcement des capacités dans le domaine du commerce et l'environnement et l'énergie.

71. En ce qui concerne la réduction de la pauvreté, un projet financé par la République de Corée consistera à évaluer les pertes après récolte des principaux produits alimentaires dans les pays de l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (ANASE). À cet égard, une étude sera effectuée qui servira de référence pour

préparer des plans de coopération technique pour limiter les pertes après récolte au Cambodge, en Indonésie, aux Philippines, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam. Le projet analysera les cadres politiques, économiques et techniques qui régissent certaines branches de l'industrie agroalimentaires dans les pays concernés pour comparer les différentes méthodes utilisées dans des environnements similaires et les résultats obtenus. Ainsi, il sera possible de décider des interventions nécessaires et de recenser les lacunes et les besoins.

72. Un projet a été conçu, avec la participation et l'appui financier probable du Fonds international de développement agricole (FIDA), pour élaborer un outil de développement de la chaîne de valeur à l'intention des opérateurs indiens, indonésiens et thaïlandais. Il s'agira d'améliorer les méthodes et les instruments d'analyse de la chaîne de valeur dans la région de l'Asie et du Pacifique et de former un plus grand nombre d'utilisateurs et de favoriser l'échange de connaissances et des meilleures pratiques entre l'ONUDI et le FIDA pour développer la chaîne de valeur au profit des pauvres.

73. En juillet 2009, l'ONUDI et le Gouvernement indien ont signé un accord sur le Programme de développement intégré des groupes (2009-2014) pour l'Inde qui traitera des questions de pauvreté et contribuera à la viabilité de l'environnement. Il envisage d'apporter une réponse globale et intégrée à un certain nombre de contraintes qui limitent l'efficacité des petites et moyennes entreprises des groupes présélectionnés, notamment le développement des entreprises, la création de revenus et d'emplois, la qualité des produits, la viabilité de l'environnement et le développement des communautés. Le programme de développement des groupes de 5,9 millions de dollars sera axé sur la technologie, la gestion, le renforcement des compétences et l'environnement. Il devrait être mis en œuvre à l'horizon de 2014 à Pithampura, Chennai, Pune, Ankhleswar, Kanpur, et New Delhi, pour répondre aux besoins particuliers de chaque site industriel.

74. Dans le cadre du thème prioritaire relatif au renforcement des capacités dans le domaine du commerce, la mise en œuvre du programme sous-régional pour les PMA de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) s'est déroulée normalement. En outre, l'ONUDI a entrepris une étude qui durera de mai 2009 à septembre 2010 au Bangladesh, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Népal, au Pakistan, aux Philippines, au Sri Lanka, en Thaïlande et au Viet Nam pour évaluer l'incidence de la norme ISO 9001 sur le développement des économies asiatiques.

75. En ce qui concerne les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'ONUDI a mis au point et exécuté une série de projets dans les sous-régions de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud, en coopération avec les pays de ces régions. Ces projets seront financés en grande partie par le Fonds pour l'environnement mondial.

X. Programme régional pour l'Europe et les États nouvellement indépendants

76. Dans le cadre de son programme régional pour l'Europe et les États nouvellement indépendants, l'ONUDI continue de participer activement à l'élaboration de nouveaux documents du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide

au développement. Ce processus a été mené à bien et les documents en question ont été approuvés par les Gouvernements de l'Arménie, de la Bosnie-Herzégovine, de l'ex-République yougoslave de macédoine, du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan et du Turkménistan. La contribution de l'ONUDI a été effective et les documents du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement en font mention. L'élaboration des nouveaux documents du Plan-cadre pour cinq pays inscrits pour 2009 (Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Serbie et Turquie) suivent leur cours.

77. L'ONUDI a officiellement intégré le Programme "Une ONU" en Albanie dans le cadre duquel sera mis en œuvre le premier projet commun ONUDI-PNUE pour la mise en place du Centre national pour une production plus propre. Le projet, qui a été approuvé en juin 2009 par le Gouvernement albanais, sera financé par le Fonds de cohérence "Une ONU" établi en Albanie.

78. L'ONUDI et la Fédération de Russie ont signé un accord administratif pour l'octroi d'une contribution annuelle spéciale de 2,6 millions de dollars au Fonds de développement industriel. Quatre projets ont été retenus pour être financés à partir de cette contribution volontaire de la Fédération de Russie à l'ONUDI.

XI. Mesures que pourrait adopter la Conférence

79. La Conférence souhaitera peut-être prendre note des informations communiquées dans le présent document.

Liste des abréviations

A

ANP	Administrateur national de programme
ANASE	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est

B

BAD	Banque africaine de développement
BID	Banque interaméricaine de développement

C

CARICOM	Communauté des Caraïbes
CARIFORUM	Forum des Caraïbes du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte Lucie, Saint-Vincent-et les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago)
CDE	Centre pour le développement des entreprises
CEECCA	Pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, du Caucase et de l'Asie centrale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFC	Chlorofluorocarbone
CIS	Centre international pour la science et la haute technologie
CNPP	Centres nationaux pour une production plus propre
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
COMIECO	Conseil des ministres centraméricains de l'intégration économique

D

DaO	Delivering as One (Unis dans l'action)
DAES	Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
DEE	Déchets d'équipements électriques et électroniques

E

ECP	Programme de promotion de l'esprit d'entreprise
EDIP	Programme commun ONUDI/CNUCED pour la promotion des investissements et le développement des entreprises en Afrique
EIF	Cadre intégré renforcé

F	
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
G	
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
GET-IT	Graduate Entrepreneurship Training through Information Technology
GREF	Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables
H	
HACT	Approche harmonisée aux transferts monétaires
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HCFC	hydrochlorofluorocarbone
HPMP	Plans de gestion de l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones
I	
ICAMT	Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication
ICM	Centre international de promotion des technologies des matériaux
IIAAS	Institut international d'analyse appliquée des systèmes
INDSTAT	Base de statistiques industrielles
infoDev	Information for Development Programme
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
ISO	Organisation internationale de normalisation
ITPO	Bureau de promotion des investissements et de la technologie
J	
JAC	Commission consultative mixte
M	
MERIT	Centre de recherche économique et sociale de Maastricht sur l'innovation et la technologie—Université des Nations Unies
MTD	Meilleures techniques disponibles
MTPF	Cadre de programmation à moyen terme

O

OTC	obstacles techniques au commerce
OLADE	Organisation latino-américaine de l'énergie
OIT	Organisation international du Travail
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMI	Organisation maritime internationale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OVOP	One Village One Product (un village un produit)

P

PAM	Programme alimentaire mondial
RDP	République démocratique populaire
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POP	Polluant organique persistant
PGI	Progiciel de gestion intégré
PSM	Division de la gestion générale et de l'appui aux programmes de l'ONUDI
PWC	PricewaterhouseCoopers

R

REAP	Responsible Entrepreneurs Achievement Programme
RSE	Responsabilité sociale des entreprises

S

SAARC	Association sud-asiatique de coopération régionale
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SAGMA	Association de fabricants de médicaments génériques pour l'Afrique australe
SELA	Système économique latino-américain et Caraïbe
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise

SIECA	Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
STP	Programme relatif aux bourses de sous-traitance et de partenariat
T	
TIC	Technologie de l'information et de la communication
U	
UCSSIC	Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud
UPM	Union pour la Méditerranée
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNODC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
V	
VIH	Virus d'immunodéficience acquise
W	
WIDER	Institut mondial de recherche économique en matière de développement
Y	
YEN	Réseau pour l'emploi des jeunes
